

# Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2, 3 et 4

## Rencontre no.2 du comité de riverains

<b>Date de la rencontre :</b>	30 août 2012
<b>Lieu de la rencontre :</b>	Restaurant le Montagnais de Saint-Tite-des-Caps
<b>Personnes présentes :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Étienne Champagne</b>, directeur des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré</li><li>• <b>Benoît Leduc</b>, directeur services administratifs, projets majeurs, Gaz Métro</li><li>• <b>Marie-Pierre Morel</b>, chargée de projet développement, Boralex</li><li>• <b>Pierre-Alexandre Coté</b>, responsable de l'aménagement du territoire, MRC de la Côte-de-Beaupré</li><li>• <b>Chantale Richard</b>, responsable de l'urbanisme, Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges</li><li>• <b>Francis Flynn</b>, chemin de l'Abitibi-Price</li><li>• <b>Gaétan Blouin</b>, rang Saint-Antoine</li><li>• <b>Danièle Simard</b>, rang Saint-Léon</li><li>• <b>Éric Morency</b>, avenue Royale</li></ul>

### Points saillants de la rencontre :

#### 1. Échange sur les activités de juillet-août

- Le compte rendu de la rencontre du 12 juillet est accepté par tous.
- Plusieurs véhicules légers semblent encore circuler par le Rang Sainte-Marie - PESB va vérifier.
- Quelques véhicules légers et lourds roulent encore à trop grande vitesse sur le Rang Saint-Antoine - PESB va vérifier.
- L'opération sensibilisation à la vitesse semble fructueuse, les déchets et la vitesse ont tout de même diminué sur le Rang Saint-Antoine.
- Le pavage est très apprécié et considéré comme efficace pour le contrôle de la poussière, toutefois, certains véhicules semblent profiter de la voie pavée pour accélérer. Une opération radar avec la Sureté du Québec est à considérer – PESB va vérifier. De plus, le balai devrait passer sur la nouvelle portion asphaltée afin de retirer le sable qui s'y accumule.
- Un membre du comité veut avoir les données du comptage routier sur une base journalière – PESB va fournir les données.
- Les freins moteurs posent problème sur le chemin de l'Abitibi-Price, et ce malgré la sensibilisation et les affiches récemment posées. Une autre affiche pourrait être apposée à la sortie du camp 115 (guérite d'accueil) – PESB va vérifier. Le rang Saint-Léon est quant à lui un secteur qui est en attente des permis et autorisations pour la pose des affiches de freins-

moteurs. Les riverains mentionnent que lorsque le flux de véhicules est constant, le dérangement est moindre.

- Selon les données préliminaires sur le covoiturage, environ 25% des travailleurs utilisent cette option de transport. Toutefois, bien que les travailleurs ont mentionné lors de l'opération de sensibilisation du 27 août 2012 qu'ils aimeraient recourir davantage au covoiturage, plusieurs mentionnaient qu'il est difficile de covoiturer à cause des différents horaires des corps de métier et de la nature non linéaire ou ponctuelle du chantier.

## 2. Solution et engagements proposés – réalisation

- Pavage du rang-Saint-Antoine et du chemin de l'Abitibi-Price → méthode implantée et considérée comme très efficace.
- Bruit (freins moteurs) → Six affiches apposées, deux autres à venir sur le rang Saint-Léon (en attente de permis).
- Comptage de la circulation → les données seront disponibles une à deux semaines après la fin de la semaine de comptage (semaine du 27 août 2012).
- Covoiturage → les données de comptage recueillies seront déposées sous peu. L'opération de sensibilisation a eu lieu le 27 août 2012 en matinée, à l'entrée du chantier.

## 3. Réponses aux questions soulevées – 12 juillet 2012

- Abat-poussière : passer le balai sur la nouvelle surface pavée serait satisfaisant. De plus, les membres du comité soulignent qu'à la suite du repavage du rang-Saint-Antoine par le MTQ, le marquage de la route n'a pas été refait. Une ligne d'arrêt devrait également être peinte sur la nouvelle surface pavée (chemin de l'Abitibi-Price).
- Rencontre de fardiens : les escortes des véhicules hors-normes bloquent maintenant l'accès au rang Saint-Antoine lors du passage des camions, ce qui plaît aux riverains puisque les voitures n'ont plus besoin de se déplacer sur les terrains privés pour laisser place aux convois.
- Aviser BOREA de ne pas utiliser le chemin Sainte-Marie - un suivi doit être effectué par PESB.
- Stationnements incitatifs additionnels : non requis pour l'instant.

## 4. Présentation du rapport externe – chemin de contournement

- Le rapport du consultant sera acheminé d'ici deux semaines.
- Le rapport contient une évaluation de la faisabilité d'un chemin de contournement pour le projet.
- Le rapport sera discuté lors de la prochaine rencontre du comité de riverains (prévue à la fin septembre; la date sera déterminée par sondage électronique au cours des prochains jours).

## 5. Autres propositions et prochaines étapes

- Une visite du chantier SB2-3 pour le comité de riverains sera organisée à la fin septembre (lors de la prochaine rencontre).

### Questions :

- Est-ce que le rapport d'analyse du chemin de contournement étudiera les projections 2013, 2014 et 2015 ? - PESB va confirmer.
- Quels sont les nouveaux développements sur les terres du Séminaire de Québec? Que se passe-t-il du côté de Charlevoix? - PESB confirme qu'un projet du côté de la MRC de Charlevoix n'utiliserait pas le même chemin d'accès que l'actuel.

